

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU
DEVELOPPEMENT

PRÉSENTATION DU MÉCANISME DE
FINANCEMENT DE LA RELANCE
ÉCONOMIQUE AU BURKINA FASO
DÉNOMMÉ « FRE COVID-19 »

Comité de gestion

Ouagadougou, le 17 septembre 2020

PLAN DE PRÉSENTATION

- I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION
- II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE
- III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS
- IV. PRINCIPES D'INTERVENTION
- V. PRESENTATION DU MECANISME DE
FINANCEMENT

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Survenue de la pandémie de la COVID-19 en fin d'année 2019,
- Apparition des premiers cas au Burkina Faso en début mars 2020,
- Prise de mesures de restrictions par le Gouvernement (confinement, couvre-feu, restriction de l'accès aux lieux publics et privés, etc.) à l'effet de limiter sa propagation;
- Impacts négatifs de ces mesures sur l'économie notamment les secteurs du Commerce, du Tourisme, l'Hôtellerie, de la Restauration, du Transport et de la Culture,

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Conséquences projetées sur l'économie nationale:
 - ❖ Réduction du taux de croissance de 6,3% à 2% en 2020,
 - ❖ Faillites probables d'entreprises,
 - ❖ Pertes d'emplois,
 - ❖ Non atteinte probable des objectifs majeurs du PNDES.
- Adresse à la Nation le 02 avril 2020 du Chef de l'Etat annonçant des mesures de relance de l'économie dont le FRE COVID-19 de 100 milliards de FCFA.

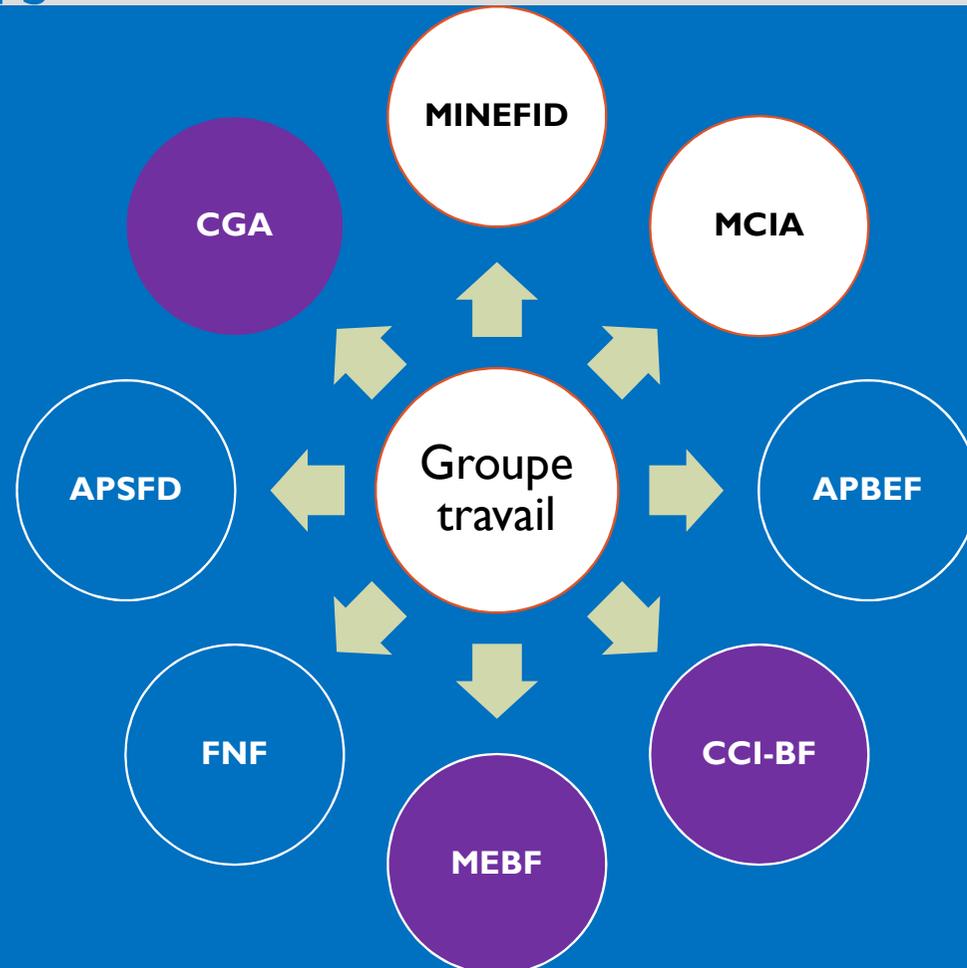
II- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

□ Mise en place d'un groupe de travail par le MINEFID composé de :

- un Conseiller Technique/MINEFID;
- trois (3) cadres du FBDES;
- deux (2) cadres du SP-PMF;
- trois (3) représentants de la DAMOF;
- le responsable du Projet Appui à l'Inclusion Financière et accès des PME au Financement.

II- DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

□ Concertation avec les acteurs



III- OBJECTIFS DU MÉCANISME

disposer d'un cadre structuré de financement et d'appui aux entreprises personnes physiques ou morales (Grandes entreprises, PME/PMI, Secteur informel) impactées par la COVID-19

sauvegarder les emplois menacés par la fermeture d'entreprise et/ou la restriction des activités

financer, par divers mécanismes financiers, les besoins de relance d'activités des entreprises impactées par la COVID-19

IV- QUATRE (4) PRINCIPES FONDAMENTAUX

1

• **Transparence de la gouvernance**

2

• **Complémentarité des interventions**

3

• **Contractualisation**

4

• **Redevabilité**

IV- QUATRE (4) PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **Transparence de la gouvernance**: prise en compte des parties prenantes au Comité de gestion ;
- **Complémentarité des interventions**: prise en compte des acteurs des dispositifs existants (FBDES, AFP/PME, Fonds Nationaux de Financement, Etablissements de crédit et SFD) pour éviter les doubles prises en compte;

IV- QUATRE (4) PRINCIPES FONDAMENTAUX

- **Contractualisation:** signature d'Accord-cadre Etat/APBEF, Etat/APSFD et de conventions Etat/FNF pour l'atteinte directe de leurs publics cibles;
- **Redevabilité:** production de rapports périodiques de mise en œuvre à l'attention du gouvernement, des partenaires et acteurs concernés.

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

□ Processus de mise en place:

- **16/07/2020** : signature d'un accord-cadre Etat/APBEF-BF sous la présidence effective de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre;
- **12/08/2020** : mise en place du Comité de gestion;

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

□ Processus de mise en place:

- **13/08/2020** : signature d'un accord-cadre Etat/APSFD-BF et de conventions de financement Etat/FNF (FONAFI, AFP/PME, FASI, FAPE);
- **14/08/2020** : 1^{ère} session du Comité (prise contact);
- **10/09/2020** : 2^{ème} session du Comité (validation outils de gestion).

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

STRUCTURATION DES GUICHETS

☐ Système bancaire:

- **Guichet Grandes entreprises (GE)** dédié aux entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à deux (02) milliards F CFA,
- **Guichet PME/PMI** dédié aux entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 30 millions F CFA et inférieur à deux (02) milliards F CFA ;

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

STRUCTURATION DES GUICHETS

- **Systeme Fonds Nationaux de Financement**
- **Guichet Très petites entreprises (TPE)** dédié aux entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à trente (30) millions F CFA

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

I- Répartition du fonds

GUICHET	PROGRAMMATION		
	2020	2021	TOTAL
Grandes entreprises	20	10	30
Petites et moyennes entreprises/industries	25	15	40
Très petites entreprises	15	5	20
FBDES (bonification de taux d'intérêt)	5	0	5
Compte courant associé Air Burkina Arriérés et salaires pour chômage technique	5	0	5
TOTAL	70	30	100

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

Crédit de trésorerie ou crédit d'investissement

Bonification de taux d'intérêt

Crédit à taux d'intérêt réduit

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

□ Pour les Grandes Entreprises, la combinaison des instruments crédit de trésorerie ou crédit d'investissement et bonification des taux d'intérêt :

- **Taux d'intérêt banque: 5,5% l'an HT**
- **Taux bonifié FBDES: 1,5% l'an;**
- **Taux de sortie: 4% l'an HT.**

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

□ Pour les PME/PMI, la combinaison des instruments crédit de trésorerie ou crédit d'investissement et bonification des taux d'intérêt donne:

- **Taux d'intérêt banque: 5 % l'an HT**
- **Taux bonifié FBDES: 1,5% l'an;**
- **Taux de sortie: 3,5% l'an HT.**

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

□ Pour les Très Petites Entreprises: octroi d'une subvention permettant aux FNF d'accorder des prêts à taux réduit :

- **Taux de sortie: 3,5% l'an HT.**

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

□ Pour les Très Petites Entreprises: octroi de prêt au taux d'intérêt de 0,5% l'an sur 70% du financement et 30% du financement sous forme de subvention aux SFD, leur permettant d'accorder des crédits à taux d'intérêt réduit :

- **Taux de sortie: 3,5% l'an HT.**

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

2- Instruments de financement

☐ Autres appuis financiers:

- ✓ dépôt en **compte courant d'associés** de **3,5 milliards F CFA** sous forme d'appui à Air Burkina;
- ✓ **chômage technique** total des entreprises des sous-secteurs transport-voyageur, hôtellerie-restauration et **arriérés dus** APHRB: **1,5 milliard F CFA;**
- ✓ **arriérés des médias et agences de voyage: 2 milliards F CFA**

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

3- Dispositif de gestion et de suivi

Comité de gestion canal bancaire (11 membres) :

- Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (2);
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (1) ;
- Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (1);
- Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la sécurité routière (1) ;

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

3- Dispositif de gestion et de suivi

Comité de gestion canal bancaire (11 membres) :

- Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (1) ;
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (1) ;
- Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (1) ;
- Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Burkina Faso (3).

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

3- Dispositif de gestion et de suivi

Comité de gestion canal SFD & FNF (11 membres) :

- Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2) ;
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (1) ;
- Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social (1);
- Fonds National de la Finance Inclusive (1);

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

3- Dispositif de gestion et de suivi

Comité de gestion canal SFD & FNF (11 membres) :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (1) ;
- Agence pour le Financement et la Promotion des PME (1) ;
- Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (3) ;
- Centre de gestion agréé (1).

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

4- Etapes des procédures

Systeme bancaire

1. dépôt du dossier auprès de la banque ou de l'établissement financier ;
2. étude et avis technique de la banque ou de l'établissement financier ;
3. transmission du dossier à l'APBEF après étude et avis;
4. transmission du dossier par l'APBEF au Comité de gestion;

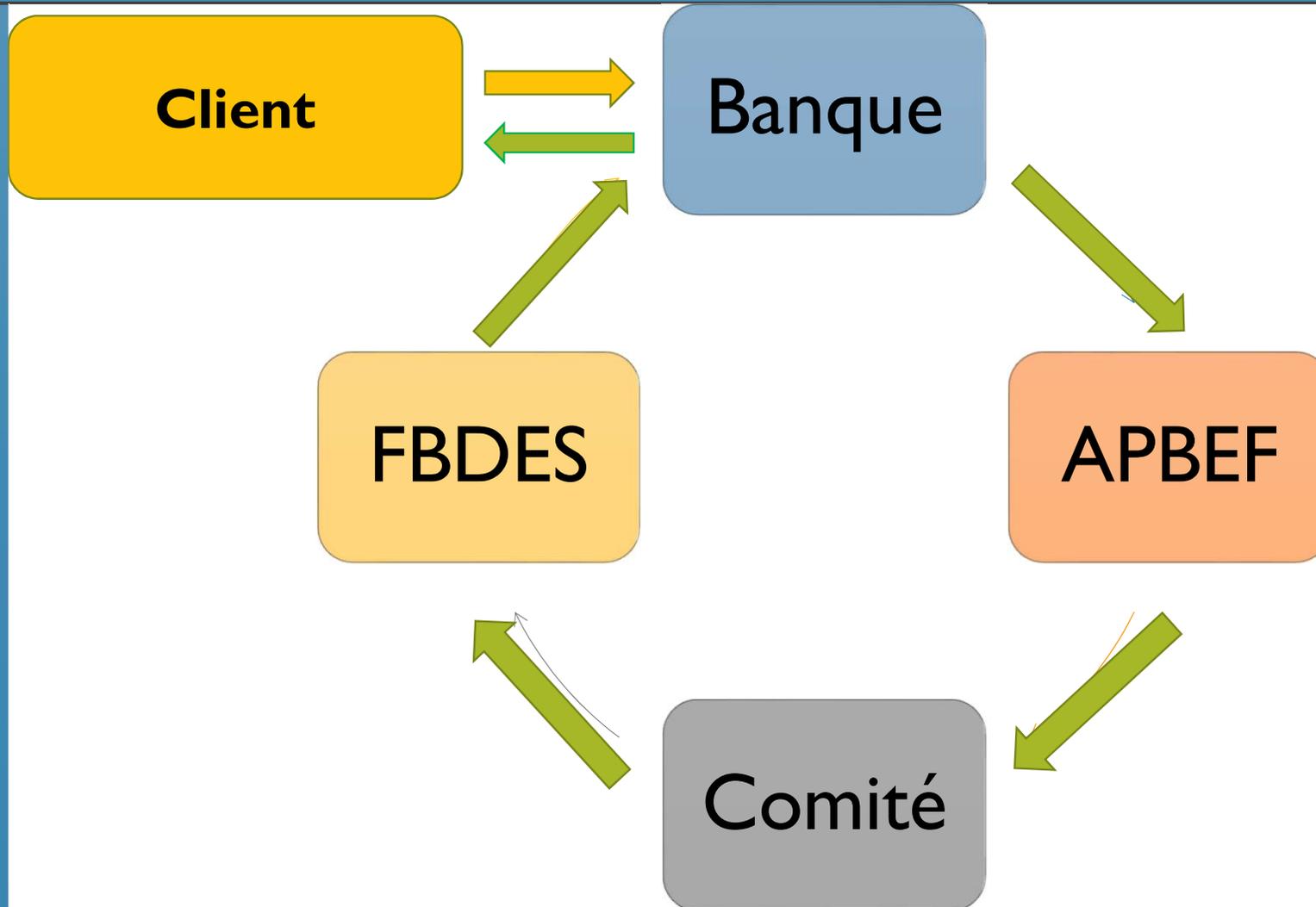
V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

4- Etapes des procédures

Systeme bancaire

5. analyse du dossier par le Comité de gestion pour décision;
6. transmission du dossier validé au FBDES pour la mise en œuvre de la bonification du taux d'intérêt ;
7. transmission du dossier traité en banque par le FBDES pour la mise en œuvre du financement.

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME



22 jours
pour
boucler la
procédure

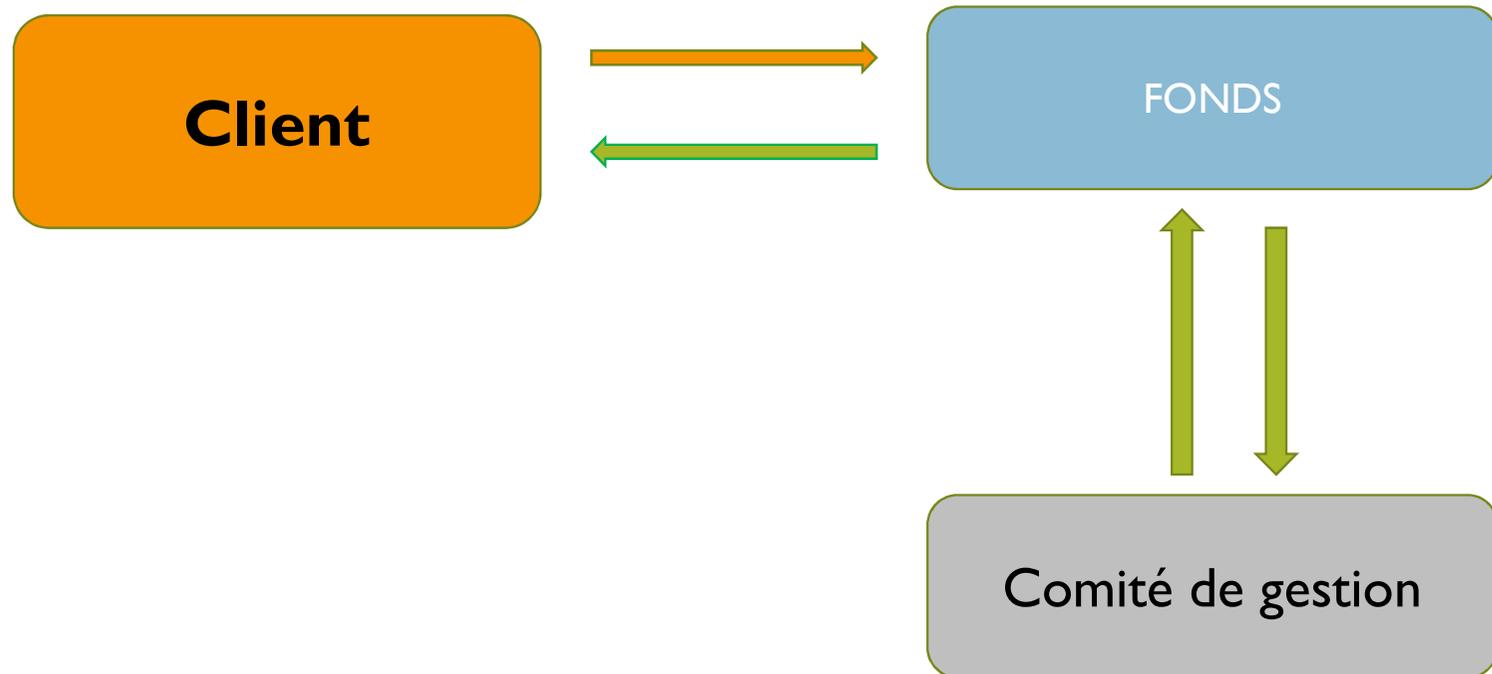
V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

4- Etapes des procédures

□ **Systeme FNF**

1. dépôt du dossier auprès du Fonds concerné ;
2. traitement selon procédures propres au Fonds ;
3. transmission des rapports au Comité de gestion SFD & FNF pour suivi,

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME



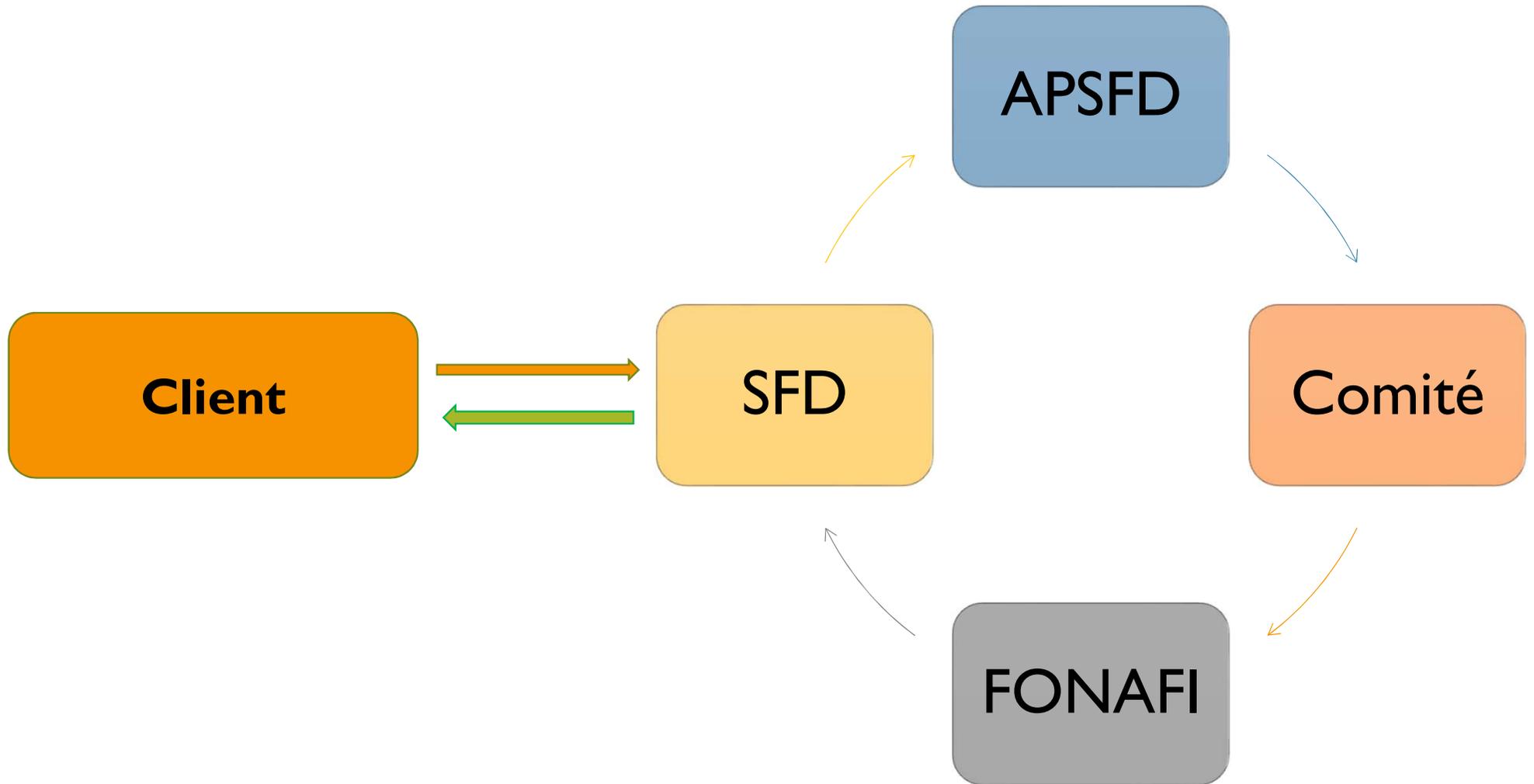
V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME

4- Etapes des procédures

□ Système SFD

1. dépôt du dossier du SFD auprès de l'APSFD;
2. transmission du dossier par l'APSFD au Comité de gestion ;
3. étude et avis technique du dossier et avis du Comité de gestion;
4. transmission à FONAFI pour mise en œuvre de la décision du Comité de gestion;
5. Octroi du financement au client selon les procédures propres à chaque SFD et transmission des rapports au Comité de gestion.

V- PRÉSENTATION DU MÉCANISME



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION